

ESPACES ET TEMPS
DU GOUVERNEMENT HUMANITAIRE

En m'appuyant sur une brève histoire de l'intervention humanitaire depuis les années 1970, particulièrement auprès des réfugiés et déplacés d'Afrique, je proposerai dans cet article de revenir sur la formation et l'état actuel de ce que j'ai appelé le gouvernement humanitaire¹. Mais allons d'abord vers les espaces et plus précisément vers le quotidien des camps. C'est là que la relation humanitaire, tout à la fois postcoloniale et mondialisée, va se construire de la manière la plus radicale, en se mettant en scène sur son propre terrain, celui où, de manière totale voire totalitaire, l'ordre et la pensée humanitaires sont omniprésents et semblent entièrement « définir la situation ».

113

LE CAMP DE RÉFUGIÉS COMME ESPACE HYBRIDE
ET COMME MALENTENDU

Parmi les trois camps proches de Kissidougou, en Guinée forestière, celui de Boreah est situé à une trentaine de kilomètres et un peu plus d'une heure de piste de la ville. Il abrite 7 500 réfugiés en septembre 2003, sierraléonais et libériens, et au moins douze organisations internationales. En faire la liste donnera une idée plus complète de la situation à ce moment-là que si l'on se contentait d'évoquer les réfugiés. C'est une scène complexe relevant à la fois de l'assistance humanitaire, du contrôle des flux de populations en déplacement et de la mise à l'écart des indésirables.

Sont donc présents sur le camp de Boreah à ce moment-là les institutions suivantes (avec leurs locaux, leur matériel et leur personnel

1. Voir Michel Agier, *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Flammarion, 2008.

114 correspondants): le Programme alimentaire mondial de l'ONU (PAM) qui fournit et stocke des produits alimentaires; le HCR qui coordonne l'ensemble des interventions dans le camp; International Rescue Comity (IRC, États-Unis) qui s'occupe d'écoles primaires; Médecins sans frontières (MSF, section belge) qui gère les deux postes de santé du camp; Enfants réfugiés du monde (ERM, France) qui mène des activités de loisirs, de récréation et de dialogue en direction des enfants; Action contre la faim (ACF, France) avec des projets agricoles; Première Urgence (PU, France) pour la distribution de nourriture et la gestion d'un élevage de poulets; la Croix-Rouge guinéenne intervient dans le management du camp pour le « volet social » et distribue des bâches plastifiées pour faire le toit des cases; American Refugee Comity (ARC, États-Unis) propose des prêts d'argent pour soutenir des « projets économiques » et intervient également à propos de la violence sexuelle (programme dit GBV: Gender based Violence); Center for Victims of Torture (CVT, États-Unis) pour les soins de santé mentale; Action of Churches Together (ACT, États-Unis) pour l'intervention de médecins psychiatres; l'Agence publique allemande de coopération technique (GTZ) intervient pour la construction du camp et l'animation d'un centre de formation professionnelle. On compte également les ONG Save the Children Found (SC-UK, Grande-Bretagne) et Centre canadien d'études et coopération internationale (CECI, Canada), ainsi qu'une ONG guinéenne pour l'assistance alimentaire aux vulnérables (REPC). Le Relief Activities of Detraumatization and Improvement of Refugees (RADIR) est une ONG créée sur place par quelques réfugiés qui cherche à développer des activités sportives, théâtrales, des jeux de rôles, etc. Le Bureau de coordination des réfugiés (BCR, représentant le gouvernement guinéen) a un local et contrôle une « brigade mobile de sécurité » (BMS, de la police guinéenne), ainsi que quarante-trois « assistants de sécurité » sélectionnés parmi les réfugiés. Enfin, un « comité des réfugiés » a été mis en place sous le contrôle du HCR et du BCR. Dans ce paysage très mondialisé du camp guinéen, il convient de mentionner aussi les grands panneaux et les drapeaux des organisations onusiennes et des ONG à la porte de leurs *compounds*, ou encore le manège des 4×4 blancs qui circulent dans son enceinte.

L'énumération de cette présence internationale, et l'excès d'encadrement qu'elle évoque sur cet espace étrange, hybride et inédit pour tous les présents, laissent perplexe. Car si c'est une présence très visible, elle est moins efficace que ce que peuvent laisser penser la lecture des rapports hebdomadaires ou mensuels des ONG, ou le nombre incalculable de réunions de coordination *inter-agencies*, de « sensibilisation », etc. Pour les réfugiés qui sont là, cette présence forme seulement une partie du contexte

de leur vie, celle qui les considère comme des victimes, comme les ayants droit d'une assistance internationale qu'ils ne contrôlent pas et en face de laquelle ils ne peuvent être que spectateurs, quémandeurs, plaintifs – dans le meilleur des cas, roublards, « tricheurs », « manipulateurs » ou « profiteurs du système », pour employer quelques-uns des nombreux termes qui les qualifient sur les lieux mêmes de l'intervention humanitaire.

L'injonction urgentiste impose en outre aux travailleurs des ONG internationales d'avoir toujours quelque chose d'urgent à faire ; un empressement qui contraste avec la lenteur qui caractérise le rythme des réfugiés dans les camps. La lenteur est, elle, la forme visible de plusieurs états possibles chez les réfugiés « encampés » depuis plusieurs années : souffrance, ennui ou mélancolie attachée au lieu perdu et à l'incertitude du devenir, tissage de nouveaux liens sur place, transformation des habitations. Dans le présent suspendu de la vie des camps, se croisent ainsi les humanitaires expatriés qui s'affairent dans une urgence sans fin, et les réfugiés qui essaient de se repérer et de se refaire une vie dans ces nouveaux lieux et dans la lenteur.

115

Mais cette coprésence dissonante entre les travailleurs humanitaires et les réfugiés n'est qu'un aspect du malentendu inhérent à toute situation humanitaire. Celle-ci est en partie, mais en partie seulement, postcoloniale, à l'image du processus de mondialisation dont l'humanitaire est l'une des composantes. Un bref regard sur l'histoire récente de l'humanitaire permettra de mieux comprendre la formation de ce malentendu.

LES TROIS TEMPS DU RÉCIT HUMANITAIRE

Un long et lent processus a caractérisé le développement de l'humanitaire dans les pays européens, son institutionnalisation et sa justification. Ce n'est pas l'objet de mon propos, mais on pourrait en faire remonter l'origine aux « Dames de la charité » créées par saint Vincent de Paul en 1617, ainsi que, à leur suite, aux Confréries de la charité et aux maisons et hospices pour indigents, enfants des rues, réfugiés et vagabonds, qui connurent un succès considérable en France dans la première moitié du XVII^e siècle. À ce moment-là, apparaît déjà un usage politique presque immédiat, notamment lorsque le pouvoir monarchique en fait un moyen de contrôle et de mise à l'écart « des pauvres, des malades, de tous ceux auxquels la misère confère une paradoxale et dangereuse liberté² ».

J'insisterai davantage sur l'accélération de cette histoire dans les quatre

2. Jean-Christophe Ruffin, *L'Aventure humanitaire*, Gallimard, coll. « Découvertes », 1994, p. 26.

116 dernières décennies et sur la mondialisation du dispositif. Cette histoire récente constitue le *récit humanitaire* comme un des grands récits de la mondialisation, au sens où son action est une de celles qui constituent le monde *en tant que monde*. Cette part humanitaire à l'édification du monde mondialisé se fonde autant sur les réseaux mondialisés d'un gouvernement humanitaire des indésirables, que sur la référence nécessairement consensuelle à une humanité conçue comme identité dont le double n'est pas un « autre » égal, mais la victime absolue – un humain diminué, altéré et finalement imparfait³. Les coordinations internationales autant que locales des interventions humanitaires (les *clusters*), leurs liens (parfois involontaires et forcés, parfois plus conscients, stratégiques) avec le dispositif des interventions militaires à l'échelle mondiale, notamment onusienne, ou encore la formation d'un paysage mondial de camps sous leurs multiples formes et fonctions, sont quelques-uns des aspects de cette part humanitaire de la mondialisation, autant gouvernementale qu'idéologique. Comme les autres cependant, le récit humanitaire mondial n'en est qu'à son commencement, et c'est en grande partie en Afrique que se joue son avenir. Avant d'y revenir, on commentera très sommairement les trois étapes les plus marquantes de son histoire récente, sur fond de succession de crises.

Premier temps, celui des *French Doctors*. C'est le temps des engagements militants des années 1970 où l'on voit naître dans le Premier monde des mouvements qui se sont développés dans la contestation à la fois anticolonialiste en soutien aux mouvements de libération nationale du Sud, et postmoderniste au sein des sociétés du Nord, préparant les idéologies politiques et morales en vigueur au tournant du XXI^e siècle, ainsi que leurs débats intellectuels : le mouvement humanitaire contemporain, l'écologie comme mode de vie et comme politique, les cultures urbaines alternatives, l'ethnopolitique... Ils sont porteurs d'une critique généralisée contre le système de production et de consommation occidentale, contre ses valeurs morales et politiques, et à la recherche de ruptures et d'alternatives. Pour l'humanitaire, la guerre du Biafra d'une part, les salles de rédaction de l'hebdomadaire médical français *Tonus* d'autre part, servent de théâtre à la création de Médecins sans frontières en 1971⁴.

3. Je me permets de renvoyer, sur ce point, à mon article « Humanity as an Identity and its Political Effects. A Note on Camps and Humanitarian Government », *Humanity*, n° 1, 2010. À propos de l'image de la « victime absolue » et son effet de dépolitisation, voir Jacques Rancière, *La Méésentente. Philosophie et politique*, Galilée, 1995, p. 169-188.

4. Voir Rony Brauman, *Penser dans l'urgence* (entretiens avec Catherine Portevin), Seuil, 2006. Anne Vallaëys, *Médecins sans frontières. La biographie*, Fayard, 2004.

Deuxième temps, deuxième configuration : le tournant des années 1980-1990 correspond à la réorganisation politique et militaire du monde avant et après la chute du mur de Berlin. C'est la grande époque des opérations humanitaires très médiatisées, portant loin l'œil et la main du Premier monde. C'est l'époque de l'internationalisation des ONG et de leur professionnalisation, des rapprochements entre ONG et agences onusiennes. La création de l'OCHA⁵ au sein de l'ONU en 1992 a constitué une tentative visant à coordonner l'action humanitaire. Des conflits de compétence sont apparus, notamment sur les terrains africains, entre le HCR et l'OCHA, à propos de la gestion des « déplacés internes », dont le nombre est aujourd'hui évalué à 27 millions dans le monde, dont 12 millions en Afrique. Au niveau européen, ECHO⁶, créé également en 1992, occupe une place centrale dans le financement et le pilotage de l'intervention des ONG des pays européens, en particulier de la vaste nébuleuse des petites ONG sans indépendance financière. Le dispositif se compose également de très grandes ONG d'ampleur internationale. Les unes sont issues d'organisations nationales apparues au cours de la première moitié du xx^e siècle, les autres sont nées dans les années 1970. Cependant, pour toutes ces organisations, les années 1980-1990 ont été décisives du point de vue de leur organisation à l'échelle planétaire. Ce fut notamment le cas pour CARE (États-Unis)⁷, IRC (États-Unis, 1942), OXFAM International (1995)⁸, Save the Children⁹, ou encore Médecins sans frontières¹⁰.

117

Enfin, troisième temps, le contexte de la « guerre contre le terrorisme », après le 11 septembre 2001, a d'abord ressemblé à une science-fiction, pourtant il a accéléré la mise en œuvre effective d'un contrôle militaire à l'échelle mondiale et impériale... et l'humanitaire est logiquement entré sur cette scène mondiale; la main qui frappe se prévaut désormais systématiquement de la solidarité de l'autre main, qui soigne (on l'a vu de forme exemplaire au moment des attaques contre l'Afghanistan en 2001 et de l'Irak en 2003, et on a parlé en 2011 de « guerre humanitaire » pour justifier l'intervention armée sur la Libye). Le gouvernement humanitaire qui se forme aujourd'hui est un dispositif performant

5. UNOCHA : Bureau de l'ONU pour la coordination des affaires humanitaires.

6. ECHO : Bureau de l'union européenne pour l'aide humanitaire.

7. Créé en 1946 aux États-Unis, CARE est devenu un réseau international dans les années 1970; CARE France a été créé en 1983.

8. L'organisation britannique OXFAM avait été créée en 1942.

9. La première organisation de Save the Children a été fondée à Londres en 1919. L'Alliance internationale Save the Children a été créée en 1997.

10. Créée en France en 1971, l'organisation crée le mouvement international MSF en 1997.

et mondialisé, composé d'experts et d'expatriés qui se donnent pour tâche d'assurer la gestion du chaos, le contrôle et le confinement des effets « catastrophiques » de la partition du monde entre les zones de prospérité et les surnuméraires. Cela structure aussi un *marché*, où se diffuse rapidement l'idée que l'affaire devient trop sérieuse pour la laisser aux seules mains des ONG. Un caractère plus « entrepreneurial » que « militant » se développe dans la culture professionnelle des très grandes ONG, en même temps que se généralise la privatisation de l'intervention humanitaire et, plus encore, des opérations de contrôle et sécurité sur les mêmes terrains.

118 En un mot, le moment est difficile, fatal même, pour un « mouvement » humanitaire que beaucoup ont vécu comme une forme alternative, concrète, effective, de solidarité internationale, en allant sur le terrain à la rencontre des « autres » lointains, vulnérables et sans ressources. Cet élan solidaire est encore présent chez une part des travailleurs humanitaires, mais il est concurrencé par d'autres motivations, aussi bien compassionnelles que professionnelles (faire une mission pour parfaire un cv), et plus encore écrasé par une bureaucratie biopolitique¹¹ et compassionnelle qui fait plus de place à la « gouvernance » qu'à l'action solidaire. C'est cette crise qui fait débat en 2010 dans les milieux intellectuels de l'humanitaire, même si le diagnostic et les solutions ne sont pas partagés par tout le monde.

LE GOUVERNEMENT HUMANITAIRE

Revenons plus précisément sur la formation actuelle de ce dispositif mondialisé qui institue la réalité du gouvernement humanitaire et ses potentialités à venir. Sans être une organisation unique ou une institution homogène sur le plan social et spatial, l'humanitaire existe bien comme un *dispositif* dont la description même reste provisoire, toujours susceptible d'évolution : ses formes réticulaires mènent vers des espaces nombreux, dispersés sur la planète avec plus ou moins de densité selon les continents – ainsi, l'Afrique, le Proche-Orient et l'Asie sont aujourd'hui les régions les plus investies par le dispositif. Aussi global

11. En référence à la science du gouvernement de la vie désocialisée (décrite et analysée par Michel Foucault puis développée par Giorgio Agamben), j'entends par là une gestion des corps et des espaces qui, au nom même de la compassion, implique des opérations de « tri » (*screening*) selon les catégories de population (hommes, femmes, « vulnérables », « handicapés », etc.), leurs transferts et leur confinement dans des camps, le tout contribuant à une désocialisation des personnes au nom de leur sécurité.

soit-il, ce dernier n'existe toujours que sous des formes locales qu'on peut parcourir, décrire et analyser, même si aucun de ces espaces ne se trouve hors de portée du réseau. En outre, loin de concerner les seules organisations non gouvernementales agissant dans le domaine humanitaire, il inclut tous les intervenants, publics et privés, gouvernementaux, intergouvernementaux, non gouvernementaux et onusiens qui utilisent le qualificatif humanitaire comme mode de reconnaissance, de distinction ou de légitimation de leur action sur le terrain. La collaboration, bon gré ou mal gré, entre toutes ces entités sur une même parcelle de l'espace mondial est une autre preuve que le dispositif, dans son ensemble, agit autant pour le contrôle que pour le soin.

Le gouvernement humanitaire n'a pas de véritable coordination mondiale organisée, encore que celle-ci soit imaginable, voire déjà en partie imaginée. Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) joue aujourd'hui un rôle dominant sur le plan politique et économique (nonobstant la concurrence de l'OIM, l'Organisation internationale des migrations). Il « sous-traite » ses opérations en passant des contrats avec de nombreuses ONG pour intervenir auprès des réfugiés qu'il a en charge : plus de 500 ONG au cours de l'année 2000 ; 575 en 2007 (dont 424 ONG nationales et 151 ONG internationales). Les créations en 1992, déjà mentionnées, d'OCHA et d'ECHO expriment cette vision supranationale. En 2010, une douzaine d'organisations non gouvernementales internationales (ONGI) mobilisaient 90 % des fonds de l'ensemble des ONG humanitaires et une petite part d'entre elles disposait de budgets supérieurs à celui du HCR¹². Enfin, en 2006, a été créé le « Dispositif mondial d'aide humanitaire » (*Global Humanitarian Platform*) pour réunir et coordonner les trois composantes de l'intervention humanitaire : les ONG, le mouvement de la Croix-Rouge (et du Croissant-Rouge) et les Nations unies avec les organisations internationales qui lui sont associées (International Organization for Migration, Banque mondiale, etc.). Le but est d'arriver à fluidifier et à harmoniser les relations entre ces différents intervenants et de mieux intégrer les petites ONG nationales dans la « plateforme », alors que, comme le note Élisabeth Ferris, « les grandes ONG internationales ont plus de points communs avec les agences des Nations unies qu'avec les ONG nationales du Sud¹³ ».

12. Élisabeth Ferris, « Le dispositif mondial d'aide humanitaire : une opportunité pour les ONG ? », *Migrations forcées* (revue multilingue), n° 29, *Réforme humanitaire : une promesse réalisable ?*, Centre d'études sur les réfugiés, Oxford, University of Oxford, janvier 2008, p. 6-8.

13. *Ibid.*, p. 7.

Durant la même année 2006, l'ONU a mis en place une stratégie dite de *cluster* (regroupement) pour organiser la coordination et la division des tâches entre les différentes agences onusiennes intervenant sur un même terrain local. C'est alors la modalité – en principe exceptionnelle mais de plus en plus courante et ordinaire en pratique – d'une « mondialité locale » qui prévaut, la rapide mise en ordre « globale » créant inévitablement, localement, des tensions entre acteurs internationaux soudain replacés dans un contexte local, et entre ceux-ci et les acteurs locaux.

120 Le signe et la condition de la puissance de l'humanitaire contemporain résident dans l'étrange présence-absence de ses « ayants droit », symboliquement omniprésents mais intellectuellement et politiquement absents : c'est le monde à part des « victimes », auxquelles est généralement associé le nom de réfugié. De manière ambivalente, des images en sont bien parfois exhibées sous des formes outrées : les journaux télévisés montrant fugitivement des images de désespoir ou les affiches de telle organisation humanitaire avec gros plan sur les yeux suppliants et le corps squelettique d'un enfant noir et nu... Mais ces personnes-là n'ont aucune place dans les conceptions du monde que la pensée occidentale produit. Que dire de ces « ayants droit », sinon les plaindre ou les condamner ? Une forme d'absence intellectuelle accompagne la mise à l'écart des « victimes », lesquelles n'apparaissent en général que sous la forme *révélée* de « l'impensable », de « l'intolérable » ou de « l'indicible ». Autant de figures extrêmes de l'exotique contemporain qui provoquent la sidération et confirment ainsi, par une mise en scène émotionnelle, le caractère *exceptionnel* de leur incursion inattendue dans les images du monde. Car l'exception est en dehors de la « réalité » qui, dans sa propre construction, exclut les sujets et la parole de cette altérité invisible. Et le geste lié à l'émotion (celui du bienfaiteur qui donne ou du volontaire qui décide de partir au loin) est directement relié à l'image de la souffrance qui est une image révélée de forme absolue : sans avant, sans après, sans contexte. Peur, compassion, souffrance, révélation absolue : ces émotions qui donnent l'élan de soi vers un « outre-monde » (selon l'expression de Paul Virilio), obscur et extérieur, composent les ressorts les plus puissants du gouvernement humanitaire, même s'ils restent le plus souvent des non-dits.

Le caractère exceptionnel du réfugié, identifié comme pure victime sans nom, relie les fils d'une généalogie politique de l'humanitaire, depuis le bras doux de la colonisation (missionnaires des ordres mendiants ou médecine coloniale) jusqu'à la main gauche d'un empire sans partage, où les infirmières, médecins et logisticiens, par leurs soins médicaux

et leurs distributions de nourriture et d'abris, font un travail de réparations et compensations immédiates, qui a pour effet d'entraîner une présence permanente aux côtés de la main qui contrôle et éventuellement frappe¹⁴. Cette présence fait de la biopolitique de survie une forme en soi de contrôle sur les lieux mêmes des malheurs, injustices et souffrances ainsi ramenés à la condition de désastres collatéraux de la mondialisation. Pour le dire sans cynisme mais sans euphémisme non plus, l'intervention humanitaire permet d'éviter les désordres. Là encore, la formule qui lie de manière intrinsèque l'assistance et le contrôle est ancienne¹⁵, mais la forme contemporaine de cette relation met en évidence la place du gouvernement humanitaire comme partie prenante d'une mondialisation fragmentaire et inégalitaire.

Ce sont les pays du Sud qui fournissent, par comparaison à cette échelle-là, globale, le plus grand contingent de vies fragiles et d'indésirables : l'argument prophylactique et sécuritaire – se protéger d'une « misère du monde » soi-disant envahissante – trouve sa place dans ce contexte-là. Il y a dans ces politiques et leurs justifications une incompatibilité entre le périmètre des « sociétés démocratiques » et le champ d'action du gouvernement humanitaire, qui concerne ceux qui sont maintenus dans une altérité radicale, non pas d'abord culturelle mais géopolitique. Celles-là tiennent celui-ci sur les marges ou les bords, pour lui réserver un traitement d'exception. C'est à la gestion de cet autre-là, l'étranger indésirable et sans citoyenneté, que se consacre le gouvernement humanitaire, dans une situation de pouvoir sur la vie qui est toujours perçue comme une situation d'exception, intermédiaire entre deux conditions « régulières », définies par leur inscription dans l'État-nation. Là se trouvent indistinctement sollicitées, mobilisées ou convoquées les multiples ONG, grandes ou petites, et leurs élans humanistes, compassionnels, réparateurs. Leurs intervenants circulent dans les mêmes lieux et les mêmes événements en s'adressant aux mêmes interlocuteurs, que les intervenants militaires, policiers ou administratifs agissant, eux, au nom du contrôle national ou onusien des frontières et des espaces.

121

14. Je renvoie sur ce point à Michel Agier, « La main gauche de l'empire. Ordres et désordres de l'humanitaire », *Multitudes*, 2003, n° 11, p. 67-77.

15. Voir notamment les ouvrages de Bronislaw Geremek, pour le haut Moyen Âge (*Les Marginaux parisiens aux XIV^e et XV^e siècles*, Flammarion, « Champs », 1976) et de Gérard Noiriel pour les XIX^e et XX^e siècles (*Réfugiés et Sans-Papiers. La République face au droit d'asile, XIX^e-XX^e siècle* [1^{re} éd. 1991], Hachette, 1999), ainsi que les développements de Michel Foucault sur le biopouvoir (« Il faut défendre la société », *Cours au Collège de France 1975-1976*, Gallimard/Seuil, 1997).

LA POLITIQUE DES RÉFUGIÉS

122 Revenons pour finir vers le camp de Boreah, dans la région forestière de Guinée, décrit plus haut, pour ajouter un élément à la complexité de la situation. En août 2003, des travailleurs d'une ONG humanitaire se font séquestrer par un groupe d'une cinquantaine de femmes réfugiées sierra-léonaises qui les retiennent sous la pluie, dans la « rue » principale du camp, tout un après-midi jusqu'à obtenir des bâches plastifiées pour le toit de leurs cases construites en terre et en chaume, et tout inondées par des pluies diluviennes. Aux travailleurs humanitaires qui ne comprennent pas leur action et leur disent que la livraison des bâches n'est pas du ressort de leur organisation, les femmes répondent que toutes les ONG sont semblables comme tous les réfugiés sont semblables. Après plusieurs heures de confrontation et discussion, elles obtiennent finalement l'engagement par les responsables du camp que leurs bâches plastifiées leur seront livrées dans les jours suivants.

Cette mise en cause de l'ordre normal du camp prend la forme d'un agir politique sur le plus improbable des espaces politiques, le camp de réfugiés incarnant la « scène humanitaire » de la manière la plus aboutie et complète. D'autres conflits du même genre – manifestations devant les *compounds* humanitaires des camps, boycott de la ration alimentaire du Programme alimentaire mondial, réunions informelles et rédactions de cahiers de doléances, grèves de réfugiés employés dans les camps par les ONG et les agences onusiennes, etc. – ont lieu dans les camps de réfugiés, en particulier dès qu'ils s'installent dans une durée de plusieurs années, dépassant donc de loin le temps de l'urgence. Dans ce cadre, les réfugiés instaurent un face-à-face politique qui les oppose aux « UN » en général¹⁶, aux Blancs et à la « communauté internationale » réifiée sous leurs yeux par la présence humaine et matérielle du déploiement humanitaire.

D'autres événements ont eu lieu ces dernières années au Tchad, au Niger ou au Soudan, qui ont vu des enlèvements, assassinats ou expulsions de personnels humanitaires (certes, chaque fois, par des acteurs bien différents). Ils ne relèvent donc pas du type d'affrontement politique que j'ai pu observer dans divers camps de réfugiés. Cependant, ils désignent l'humanitaire comme l'acteur idéologique d'un conflit, ce qui est apparemment le comble de la politique en situation humanitaire... à

16. « UN » (United Nations) est le mot qui désigne, chez les réfugiés, l'ensemble indifférencié des acteurs de l'intervention internationale humanitaire.

moins de considérer tout autant l'historicité postcoloniale que le devenir mondial d'un dispositif humanitaire aux fonctions de gestion et pacification des crises de toutes sortes dans les pays du Sud, et en Afrique en particulier. Dans le wagon de la « communauté internationale », le gouvernement humanitaire, fait des ONG qui le composent, même malgré elles, un humanitaire « embarqué ». La violence que cette inclusion provoque en réaction est l'illustration d'une crise, au sens d'une déstabilisation du sens passé – ce que les travailleurs humanitaires expatriés vivent sur place comme une succession de « malentendus » plus ou moins graves ou tragiques.

Dans les débats qu'on a évoqués plus haut, ce sont cette violence tournée contre l'humanitaire « embarqué » et cette déstabilisation du sens de l'humanitaire – qui est passé, pour le dire en deux mots, de la forme du *mouvement* à celle du *gouvernement* – qui amènent certains intellectuels du monde humanitaire à appeler de leurs vœux une « dés-occidentalisation » de l'humanitaire. Et le mot blesse, comme il provoque la polémique. On y verra, pour conclure de manière positive, la nécessité d'un décentrement de la réflexion et de la stratégie, étape nécessaire pour qu'émerge l'horizon d'un monde commun. 123

R É S U M É

Une brève histoire de l'intervention humanitaire auprès des réfugiés et déplacés depuis les années 1970, ainsi qu'une description d'un camp de réfugiés en Afrique, permettent de s'interroger sur la formation et l'état actuel du gouvernement humanitaire.